

LARECO | UNIQUE
WOOD
FLOORS

MODE D'EMPLOI ET DE POSE

LARECO est un fabricant polonais qui compte parmi les fournisseurs les plus importants et les plus polyvalents de revêtements de sol en bois, massifs et stratifiés. L'histoire de la marque remonte aux années 1950. Depuis trois générations, nous ne cessons de développer notre production, d'acquérir de l'expérience et de viser la meilleure qualité possible. Tout ce que nous faisons chez LARECO tourne autour du bois, c'est pourquoi nous apprécions son importance et le respectons. Après avoir travaillé pendant des années dans la région la plus propre de Pologne, la Podlachie, nous sommes pleinement conscients de sa valeur, c'est pourquoi nous veillons à son utilisation efficace et respectons toutes les normes européennes. Le bois utilisé dans la production de nos sols provient exclusivement de forêts à gestion durable, certifiées FSC®. Nous utilisons des huiles-cires et des vernis exempts de substances nocives pour protéger et finir nos sols. Une sélection rigoureuse du bois, des technologies innovantes soutenues par la recherche et un contrôle strict à chaque étape du processus de production garantissent des produits conformes aux normes européennes les plus strictes, destinés aux clients qui apprécient le design moderne et la haute qualité.

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Nos produits sont fabriqués à partir du matériau naturel et respectueux de l'environnement, à savoir le bois. Outre ses qualités décoratives indiscutables, une planche en bois a un effet bénéfique sur la régulation du microclimat et de l'air dans la pièce. C'est un produit durable et écologique qui peut être remis en état de nombreuses fois. Nos sols sont fabriqués conformément à la norme PN-EN 13226 pour les sols massifs et PN-EN 13489 pour les sols stratifiés. La teneur en humidité des sols en bois massif est de $9 \pm 2\%$ (PN-EN 13226). La teneur en humidité des sols en bois stratifiés (humidité de la couche supérieure) est de 5 à 9 % au moment où ils quittent le site du fabricant. La seule méthode appropriée pour mesurer la teneur en humidité des éléments de revêtement de sol stratifiés est indiquée dans la norme EN 13183-1 détermination par la méthode par desiccation (PN-EN 13489). Chaque élément et chaque lot de matériau peuvent avoir des caractéristiques décoratives et physico-chimiques différentes selon le lieu d'origine de la matière. Le recours à plus de 60 ans d'expérience dans le travail du bois et à un parc de machines modernes est la garantie d'une utilisation et d'une qualité maximales de nos produits. Les planches de sol en bois, en tant que matériau naturel et hygroscopique, réagissent aux changements des conditions environnementales, ce qui se traduit dans leur fonctionnement par une modification de leurs dimensions en cas d'augmentation ou de diminution de l'humidité relative de l'air. Lorsque l'humidité de l'air augmente, le bois attire la vapeur d'eau de l'environnement et gonfle, et lorsque l'humidité de l'air diminue, le bois „cède” l'excès d'humidité à l'environnement et se rétracte. Un travail excessif du bois avec de grands changements d'humidité peut provoquer des fissures et des fentes, ainsi que l'effet dit de „courbure”. Pour minimiser cet effet, un climat stabilisé avec une humidité relative de 45-60% et une température d'environ 18-22°C doit être maintenu dans la pièce. Ce sont les conditions les plus favorables et les plus confortables pour l'homme et également optimales pour le bois. Cette relation est illustrée dans le tableau:

Humidité relatif air (%)	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10
Humidité équivalent bois (%)	20,2	18,1	16,3	14,7	13,0	10,6	10,5	9,8	9,0	8,3	7,6	6,7	5,9	5,0	4,3	3,5	2,6

Les planches de sol fabriquées à partir de la matière première naturelle qu'est le bois présentent un certain nombre de caractéristiques intrinsèques qui sont une propriété du produit et non un défaut. Outre l'hygroscopicité qui se manifeste par le rétrécissement et le gonflement, il existe également un certain nombre d'autres caractéristiques attribuées au bois. Le bois peut produire des sons pendant son utilisation, ainsi que dans des situations de changements climatiques dans l'environnement et de forces agissant sur les planches. Un léger craquement des planches est l'une des caractéristiques naturelles. Le bois, comme tout matériau

d'origine naturelle, vieillit malgré un traitement au vernis ou à l'huile. Le vieillissement du bois est révélé par un changement de couleur et l'apparition de fissures naturelles, de microfissures et de déformations dans le grain. Un entretien approprié permet de mettre en valeur la noble beauté de ce procédé, en mettant pleinement en valeur le charme du bois. Les couches de vernis ou d'huile vieillissent avec les planches de sol. Les couches de vernis ou d'huile se décollent lentement, ce qui est naturel, tout comme la dégradation progressive de l'enduit de remplissage des nœuds. Afin de prolonger la durée de vie de nos produits, il est nécessaire de suivre toutes les instructions concernant l'utilisation et l'entretien du sol.

DESCRIPTION DES CLASSES DE TRI

Classe Nature (marquée dans les normes par le symbole Δ) – couleur et structure naturelles du bois, veinure libre, légère décoloration naturelle, nœuds de crayon d'un diamètre maximal de 10 mm pour les sols en bois massif et de 8 mm pour les sols en bois stratifié. La présence de fissures superficielles occasionnelles est autorisée jusqu'à – 15 mm pour les planches en bois massif et jusqu'à – 20 mm pour les planches en stratifié. L'inclinaison des fibres, le changement de couleur et le rayon du cœur sont autorisés. Aubier: sols massifs et stratifiés – acceptable.

Classe Rustique (marquée dans les normes par le symbole $\square$) – couleur et structure variées du bois. Nœuds, remplissage des nœuds et des fissures, aubier, décoloration: autorisés sans limitation de quantité et de taille pour autant qu'ils ne réduisent pas la solidité ou la résistance à l'usure du plancher. Une quantité négligeable de galerie d'insectes et tous les autres défauts non autorisés dans les autres classes. Les nœuds cassés – remplis de mastic à joints sont acceptables. Les nœuds remplis de mastic doivent répondre aux exigences de résistance. Les matériaux et le mastic utilisés pour le remplissage sont plus résistants aux dommages mécaniques que les nœuds présents naturellement dans le bois. L'utilisation de ces matériaux garantit l'utilisation à long terme du sol.

ATTENTION! Une part de 3% maximum d'une classe de tri différente est autorisée dans un lot de matériaux livré. Les fissures et pertes admissibles dans le mastic à joint. Les écarts dimensionnels admissibles en longueur ne doivent pas dépasser ± 2 mm, la courbure longitudinale ne doit pas dépasser 0,5 % de la longueur et la courbure transversale ne doit pas dépasser 0,7 % de la largeur au départ du site du fabricant (EN 13226). En raison de la nature des revêtements de sol grand format (applicables aux planches de plus de 2500 mm de longueur), des écarts atteignant 1,5 mm peuvent apparaître au niveau des joints longs. Les écarts peuvent être minimisés en utilisant des bandes de montage pour comprimer les planches. Les dimensions des planches peuvent varier en fonction de leur taux d'humidité - les différences dimensionnelles peuvent être d'environ 0,25% pour chaque 1% de taux d'humidité. La présence de nœuds avec pertes de mastic est autorisée. Les planches présentant des dommages sur la face inférieure sont autorisées pour autant qu'elles n'affectent pas de manière flagrante la couleur et les qualités de la sélection spécifiée et qu'elles n'affectent pas la résistance de la couche supérieure de la planche. Les défauts cachés de la structure du bois (fissures le long du fil, mobilité des nœuds) qui apparaissent après plusieurs mois d'utilisation du parquet ne font pas l'objet d'une réclamation. Ils sont une caractéristique du bois et ne peuvent être détectés dans le processus de production. Les autres caractéristiques non décrites sont réglementées dans le cas des panneaux en bois massif par la norme PN-EN 13226 et dans le cas des panneaux en bois stratifié par la norme PN-EN 13489.

Classe Nature – correspond dans la norme à la désignation Classe Δ

Classe Rustique – correspond dans la norme à la désignation Classe $\square$

SÉCURISATION DE LA COUCHE SUPÉRIEURE. SOL CIRÉ À L'HUILE, SOL VERNI

Pour le traitement, LARECO utilise des vernis et des huiles-cires naturelles ainsi que des colorants de la meilleure qualité, provenant des principaux fabricants européens.

Sol ciré à l'huile LARECO – le traitement à l'huile-cire naturelle est une finition de surface très durable, entièrement naturel, qui met davantage en valeur les caractéristiques du bois. Pour protéger la couche supérieure du sol, nous utilisons l'huile-cire du célèbre fabricant allemand **Saicos**. Le système huile-cire, comme une couche de vernis, prépare la surface à l'utilisation, ce qui signifie que vous n'aurez pas à effectuer d'entretien immédiatement après la pose du sol, et que le sol sera prêt à être utilisé après le nettoyage. Les principaux avantages du traitement huile-cire sont l'aspect mat et naturel, soulignant le caractère du bois, et la possibilité d'éliminer partiellement les dommages de surface – les parties endommagées du plancher peuvent être réparées par vous-même si nécessaire. Il est tout aussi facile d'enlever la saleté de la boue ou des liquides tels que le café



MODE D'EMPLOI ET DE POSE

FR



ou le vin qu'avec une surface vernie. Si les sols huilés sont utilisés dans des lieux publics à forte fréquentation, une protection supplémentaire avec une cire à l'huile dure est recommandée.

Sol verni LARECO – le vernis offre à nos sols une protection de surface équilibrée et une élégante finition mate ou semi-mate. Le vernis est suffisamment dur pour assurer une protection optimale et une bonne performance, mais suffisamment souple pour ne pas se fissurer sous de lourdes charges. La finition vernie sur une surface poncée ou brossée est parfaitement équilibrée et assure une excellente fonctionnalité du sol et un entretien minimal. Pour protéger la couche supérieure des sols vernis, nous utilisons des vernis du célèbre fabricant suédois **Bona**.

Sol ciré à l'huile:

Avantages:

- imprégnation en profondeur
- mise en valeur du grain et du caractère du bois
- effet naturel unique
- facilité d'effectuer des réparations partielles
- possibilité d'effectuer une rénovation majeure en une journée sans avoir besoin de ponçage

Inconvénients:

- faible résistance à la saleté
- coûts d'entretien plus élevés

Sol verni:

Avantages:

- résistance de la surface à la saleté
- facilité d'entretien du revêtement
- rénovations majeures effectuées assez rarement

Inconvénients:

- aucune possibilité d'effectuer des réparations partielles
- coût élevé de la rénovation de la surface totale du sol

EFFETS DE COULEUR

Nous divisons les effets de couleur utilisés dans les sols LARECO en trois groupes principaux: les sols incolores, les sols colorés en surface et les sols modifiés.

Sols incolores – ce sont des sols qui mettent en valeur la beauté naturelle et le caractère du bois. Les différences de couleur de ces modèles de sol sont uniquement dues à des différences de couleur de la matière première et sont entièrement naturelles. Ces sols sont protégés par un vernis ou une huile-cire incolore.

Sols Standard – colorés en surface, ce sont des modèles de sols dont la couleur est obtenue par l'introduction en surface d'un agent colorant (huile colorante, lasure). Une fois la couleur obtenue, le sol est en outre protégé par une huile incolore ou un vernis incolore. Pour obtenir certains effets, plusieurs couleurs différentes sont introduites dans le bois.

Sols murs modifiés – ce sont des sols qui ont été soumis à de forts processus de modification. Les modèles de ces sols présentent un caractère et une couleur uniques. Le processus de modification auquel le bois est soumis révèle toutes les différences qui existent dans le bois brut. De tels modèles de sol sont sujets à de fortes variations de couleur. Les sols à maturation modifiés changent de caractère sous l'influence des rayons lumineux, de l'oxydation de la composition minérale du bois et de l'utilisation du sol. La bonne couleur finale est obtenue après une période de 9 mois à partir de la date de pose. Les sols modifiés atteignent leur couleur cible (une couleur similaire à celle présentée sur les échantillons) dans un délai de quelques mois après la pose du sol. L'influence de la lumière du soleil, des rayons UV, fait que les modèles sombres des sols modifiés s'éclaircissent sur une longue période.

INSTRUCTIONS DE POSE

Chers clients,

Veuillez lire attentivement les instructions de pose du sol. Une attention particulière doit être accordée aux informations sur le fonctionnement et l'entretien des sols. Veuillez conserver ces instructions afin qu'elles puissent également être utilisées lors d'une utilisation ultérieure du sol.

La pose des planches de sol en bois peut commencer après l'achèvement de tous les travaux de construction et de finition. Veuillez lire les informations relatives à la pose et à l'utilisation du sol avant de procéder à la pose du sol LARECO. Dans les situations non décrites, contactez immédiatement le fabricant ou le point de vente pour vous renseigner. La pièce doit être sèche et disposer d'un système de ventilation en état de marche. Les portes intérieures doivent être installées après



la pose du sol (sauf recommandation contraire du fabricant de la porte). Une inspection de contrôle de toutes les planches doit être effectuée avant la pose. Tous les défauts visibles doivent être signalés au revendeur et les planches sur lesquelles ils sont constatés doivent être mises de côté et éventuellement utilisées pour la coupe si possible. Variations de teinte : En raison du caractère naturel des planches, la garantie ne couvre pas les éventuelles variations de teinte entre les échantillons ou les catalogues et les lots individuels ainsi que les variations de teinte du bois sur une longue période d'utilisation en raison de l'altération naturelle (par ex. lumière UV). Les échantillons présentés dans les points de vente sont destinés à fournir une représentation visuelle d'un modèle de sol particulier. Il peut y avoir des différences entre les échantillons et les marchandises livrées en raison du vieillissement des échantillons, d'un caractère différent du grain du bois, de différences dans les lots de matières premières disponibles, de différences dans la minéralisation du grain, de différences résultant de l'environnement, de l'éclairage, etc. Certains de nos modèles de sols sont soumis à des traitements compliqués tels que le traitement thermique, ce sont des sols modifiés. Ces modèles se caractérisent par une large gamme de couleurs, en plus de la période de maturation des couleurs. Malgré leur diversité, ces planches forment un ensemble cohérent. Lorsque vous posez de tels modèles de sol, n'essayez pas d'assortir le bois en termes d'intensité de la teinte. Les planches doivent être réparties de la manière la plus variée et la plus spontanée possible sur toute la surface du sol, de façon à former une structure unique. Lors de la pose, l'aspect esthétique du résultat final doit être pris en compte. Les planches qui s'écartent considérablement du reste du lot doivent être mises de côté ou, si possible, coupées et utilisées pour la prochaine rangée de sol. Chaque commande est réalisée individuellement, dans des conditions fixes pour un client spécifique. Les différences de couleur et de teinte ne sont que le résultat des variations naturelles du bois. Les réclamations concernant de tels défauts et dommages qui auraient dû être remarqués et signalés avant la pose du sol ne seront pas prises en considération. Afin d'acclimater les planches, il est recommandé de laisser les paquets fermés dans la pièce où le sol sera installé pendant au moins 48 heures (jusqu'à 6 jours en période hivernale). Placez les paquets horizontalement sur des palettes ou des entretoises égales. Il n'est pas recommandé de stocker les paquets directement sur le sol en béton. Les colis endommagés doivent être réformés immédiatement. Le sol doit être posé immédiatement après l'ouverture des paquets. Nos sols sont conçus pour un usage intérieur uniquement.

Afin de garantir la plus haute qualité, nous recommandons:

- a) de poser le sol sur des substrats tels que:
 - un support en planches de bois réalisé par un professionnel
 - un support en ciment ou en anhydrite réalisé par un professionnel
 - un support en bois massif fixé de façon permanente (par exemple, parquet ou vieilles planches)
- b) d'utiliser un système d'apprêt et de colle approprié provenant d'un fabricant réputé, adapté au type de support et à la taille des éléments à coller et à l'essence de bois.

POSE DE PLANCHES AVEC COLLE POUR SUPPORTS MINÉRAUX

Avant de procéder à la pose du sol, il convient de vérifier le taux d'humidité du support à l'aide d'un hygromètre [CM] en réalisant une entaille dans toute l'épaisseur du support. Le matériau du tiers inférieur du support doit être testé. Le taux d'humidité ne doit pas dépasser 2% selon la méthode CM dans le cas d'un support en ciment et 0,5% dans le cas d'un support en anhydrite. Le support doit être solide, sec et régulier, réalisé conformément aux conditions techniques d'exécution et de réception des travaux de construction émises par Instytut Techniki Budowlanej de Varsovie. Lors de la mesure du support, il convient d'établir un procès-verbal de mesure et de le conserver pendant la période de garantie, en confirmant les résultats de la mesure en présence du maître d'ouvrage ou d'une personne autorisée. Toute inégalité de plus de 2 mm sur une longueur de 2 mètres doit être nivelée avant le début de la pose, la planéité de la chape doit être vérifiée à l'aide d'un niveau à bulle d'au moins 2 mètres. Si nécessaire, les portes et les cadres doivent être coupés pour correspondre au nouveau niveau du sol. Si le sol en bois est en contact direct avec un sol en carreaux de céramique, par exemple, l'épaisseur des carreaux doit être prise en compte. Avant de poser le sol, assurez-vous que le taux d'humidité du bois est conforme au taux d'humidité recommandé. Le taux d'humidité des sols en bois massif est de $9 \pm 2\%$ (PN-EN13226) et peut être mesuré avec un appareil invasif. La mesure doit être effectuée à l'aide d'un hygromètre approprié, en testant au moins 5 planches provenant de différents lots et prendre la valeur moyenne de la mesure obtenue. La teneur en humidité des sols en bois stratifiés (humidité de la couche supérieure) est de 5 à 9 % au moment où ils quittent le site du fabricant. La seule méthode appropriée pour mesurer la teneur en humidité des éléments

MODE D'EMPLOI ET DE POSE

FR

de revêtement de sol stratifiés est indiquée dans la norme EN 13183-1 détermination par la méthode par desiccation (PN-EN 13489). En raison de la difficulté de réaliser une mesure fiable pour le projet, il est recommandé de prendre les mesures de plusieurs planches provenant de différents paquets. En raison de la difficulté à mesurer, le fabricant garantit et confirme que les planches de stratifié qui quittent le site de production ont un taux d'humidité correct. Veuillez contacter le fabricant si nécessaire. Avant de coller les panneaux, vérifiez la dureté et la résistance du support [résistance recommandée pour l'essai de déchirure avec Pressomess $\geq 25\text{kN}$], pour les supports fragiles et poussiéreux, utilisez un apprêt approprié choisi par l'installateur. Nous recommandons l'utilisation de colles polyuréthane ou polyuréthane-époxy à deux composants pour la pose des planches de sol en raison de leurs excellentes propriétés d'adhérence. La colle doit être appliquée conformément aux instructions du fabricant figurant sur l'emballage. La colle doit être appliquée uniformément sur le support à l'aide d'une truelle dentée appropriée, également selon les recommandations du fabricant de la colle. Une bonne répartition de la colle est essentielle pour assurer une force de fixation adéquate. Ne pas appliquer la colle sur une surface supérieure à celle qui peut être couverte de planches dans le temps de séchage minimum de la colle. Appliquez toujours la colle sur la surface du support. Le temps de séchage peut varier en fonction des conditions dans la pièce. Posez les planches directement sur la couche de colle fraîchement appliquée. Appuyez fermement chaque planche sur la couche de colle et déplacez-la. La colle qui fuit sur la surface du sol doit être enlevée immédiatement et soigneusement avec un produit de nettoyage recommandé par le fabricant de la colle. Il est recommandé de poser les planches le long du mur plus long de la pièce. Il est recommandé de commencer la pose à partir du mur où se trouve la porte d'entrée de la pièce. Lors de la pose de la première rangée de sol, n'oubliez pas de respecter le jeu de dilatation entre le sol et le mur. Cet écart doit être d'environ 15 mm. Posez la première planche de manière à ce que la rainure soit du côté du mur. Utilisez des bandes de montage pour serrer les planches si nécessaire. La dernière planche d'une rangée doit être coupée en tenant compte de l'espace de dilatation. La première rangée de planches peut être lestée pendant que la colle sèche, en utilisant des poids appropriés tels que des récipients de colle ou des paquets de planches. Commencez la rangée de planches suivante avec la planche restante de la coupe. Les joints des planches les plus courtes des rangées adjacentes doivent être décalés d'au moins 150 à 200 mm pour obtenir un sol plus solide. La coupe des planches se fait par le côté utilisable pour éviter d'endommager la surface. Un jeu de dilatation d'environ 15 mm doit être maintenu par rapport à tous les objets fixés de manière permanente tels que les murs, la terre cuite, les seuils, les tuyaux de chauffage central, etc. Dans le cas de sols couvrant plusieurs pièces, ils doivent être séparés par des joints de dilatation, des seuils, etc. dans les passages. La même solution est utilisée dans les pièces de forme complexe (forme en L, H, T, F, U). Lors de la pose du sol dans une grande pièce, de plus de 7 m de large et de plus de 10 m de long, il est nécessaire d'utiliser des joints de dilatation supplémentaires divisant la pièce en zones plus petites. Il faut mesurer très soigneusement avant de poser la dernière rangée de planches. Si elles sont trop larges, les planches individuelles de la dernière rangée doivent être coupées à la bonne taille (en tenant compte du jeu de dilatation). Avec une scie, coupez la planche à la largeur souhaitée en suivant la ligne tracée. Pour que le sol se pose uniformément sur le support et devienne uniformément humide, et pour que la colle durcisse correctement (selon les instructions du fabricant), la pièce doit être laissée vide pendant environ 24 à 48 heures. Une fois la colle sèche, retirez les cales de dilatation et fixez les plinthes. Nous recommandons de fixer les plinthes directement aux murs à l'aide de colle de montage ou de chevilles.

FIXATION PAR VIS AU SUPPORT EN BOIS

Les planches de sol peuvent être fixées directement au support en bois préparé à l'aide de vis. Si les planches de bois existantes sont suffisamment stables et plates, les nouvelles planches peuvent être posées directement dessus, perpendiculairement au sens de la pose des anciennes planches. Si les nouvelles lames doivent être posées dans le même sens que les anciennes, des feuilles de contreplaqué d'une épaisseur minimale de 6 mm doivent être fixées sur le support existant, en laissant des espaces de dilatation de 15 mm entre les feuilles. Si le support en bois existant n'est pas suffisamment plan, il faut l'égaliser, par exemple avec du contreplaqué imperméable. Lors de la pose du sol sur un support en béton, il faut d'abord poser une couche de film de construction de 0,2 mm d'épaisseur, puis des feuilles de contreplaqué imperméable de 18 à 24 mm d'épaisseur à intervalles réguliers, et seulement ensuite visser le sol proprement dit à cette feuille.

Attention :

- 1) Si les planches sont fixées à l'aide de vis ou de clous, il faut veiller à ne pas endommager les systèmes dans le support.
- 2) Les planches min. 20 mm peuvent être montés directement sur des solives ou

des solives de plancher - avec un écart d'axe maximal de 300 mm.

1. Posez la première rangée de planches au ras du mur, en respectant le jeu de dilatation. Fixez avec des vis ou des clous à partir du haut (tous les 200-300 mm – min. 2 fixations par planche, si possible à 75 mm de l'extrémité de chaque planche). Fixez de la même manière sur toute la longueur de ces planches à un angle de 45°-50° en enfonçant un clou ou une vis dans la languette. Pour faciliter le travail, vous pouvez utiliser un cloueur ou un tournevis.
2. Insérez la rangée de planches suivante dans la languette et fixez-la au support à l'aide de vis ou de clous selon un angle de 45°-50° du côté de la rainure.
3. Posez les planches de gauche à droite. Les planches doivent toujours être posées en quinconce, en chevauchant les extrémités d'au moins de 150 mm, mais pas plus de 300 mm. La dernière planche d'une rangée doit être mesurée et coupée en laissant un jeu de dilatation de 15 mm. Si possible, commencez la rangée suivante avec la partie coupée.
4. Pour la dernière rangée, la largeur de la dernière planche peut être mesurée en la plaçant contre le mur et en marquant la bonne largeur. Placez la planche de la dernière rangée sur la planche de la rangée précédente. En utilisant les chutes sur toute la largeur et les cales de dilatation placées contre le mur, marquez la ligne de coupe sur la dernière rangée.
5. Découpez des ouvertures pour tuyaux, colonnes, cadres ou autres obstructions, en laissant des espaces de dilatation appropriés, conformément aux instructions de collage de la planche au support.
6. Enfin, fixez la dernière rangée de planches de la même manière que la première en partant du haut et insérez les têtes dans les planches. Remplissez les trous de vis et de clous ou couvrez-les avec une moulure.

POSE DE PLANCHES STRATIFIÉES POUR LE PLANCHER CHAUFFANT

LARECO est également un fabricant de planches stratifiées qui sont approuvées pour être utilisées sur des planchers chauffants dans des épaisseurs allant jusqu'à 15 mm. Les planches stratifiées sur sol chauffant doivent être collées au support avec des colles élastiques conçues à cet effet. Pour profiter pleinement d'un sol en bois sur un plancher chauffant, les conditions suivantes doivent être remplies:

1. Réglez le chauffage plusieurs jours avant la pose à 21°C sur la surface du support.
2. Posez à la même température en suivant les instructions de collage de la planche au support.

ATTENTION: La condition préalable à la pose d'un plancher chauffant est un procès-verbal de réchauffement du plancher chauffant de 30 jours établi et signé par une équipe d'installation qualifiée (le procès-verbal de réchauffement original pour le plancher chauffant est disponible auprès des revendeurs agréés). Si la pose ne se fait pas immédiatement mais plus tard, réglez à nouveau le chauffage à 21°C quelques jours avant l'installation et posez le sol à la même température. Pour éviter que le bois ne se déforme, veillez à ce que le taux d'humidité de la planche de sol ne dépasse pas la fourchette autorisée de 5 à 9 % (taux d'humidité de la couche de surface) pendant l'installation.

Procédure après la pose du sol :

1. Laissez le sol être lentement exposé à la chaleur du système de chauffage à 21°C, pendant au moins 48 heures. Ensuite, augmentez lentement la température jusqu'à ce que la température optimale soit atteinte.
2. Ne pas élever la température au-dessus de 26°C sur la surface du sol.

ATTENTION: Avant de commencer les travaux, il faut prendre connaissance et suivre les instructions et les directives de tous les matériaux utilisés pour la pose du sol, en particulier les apprêts et les adhésifs. La réception du sol posé doit être effectuée conformément aux : Conditions techniques pour l'exécution et la réception des travaux de construction, Livre 2 Planchers en bois et en matériaux dérivés du bois, publiées par Instytut Techniki Budowlanej.

ENTRETIEN ET UTILISATION DES SOLS HUILÉS OU VERNIS

La mesure de base pour éviter d'endommager le sol est de le garder propre. Il est conseillé de nettoyer le sol quotidiennement en éliminant la saleté, notamment la poussière et le sable, avec une serpillière plate, une brosse douce ou un aspirateur. Les éclaboussures de liquide ou de nourriture doivent être essuyées immédiatement avec un chiffon ou des serviettes en papier. Les particules de sable et de saleté déposées sur le sol peuvent avoir un effet négatif sur son apparence. Aux endroits très fréquentés, par exemple à la porte d'entrée de la terrasse, ainsi que dans le couloir, il est conseillé de poser un paillason ou un tapis. Les animaux domestiques peuvent contribuer à la formation de rayures sur la surface du sol. Les meubles, les chaises, les pots de fleurs et autres objets d'ameublement doivent être recouverts de feutre, et les chaises pivotantes doivent être équipées de



roulettes spéciales ou d'un tapis de sécurité en dessous. La pièce doit être maintenue à une température et une humidité appropriées (18-22°C, 45-60% d'humidité). Si la pièce est chauffée de manière intensive, l'humidité de l'air peut descendre à des niveaux très bas et les planches peuvent donc se dessécher, ce qui entraîne des écarts excessifs entre les planches, voire des fissures de planches. Pour minimiser ce phénomène, utilisez des humidificateurs d'ambiance pendant la période de chauffage.

Entretien des sols huilés-cirés

Pour l'entretien quotidien des sols huilés, nous utilisons des produits conçus pour les sols traités à l'huile-cire. Comme produit recommandé, nous conseillons: **Saicos Ecoline Wash Care**, pour le nettoyage „quotidien“ des sols. Nettoyez à l'aide d'une serpillière plate avec un tampon de coton doux ou une serviette. Évitez d'inonder le sol d'eau pendant le nettoyage, utilisez une serpillière humide. Pour éliminer les taches tenaces, nous vous suggérons d'utiliser **Saicos Magic Cleaner**. Veuillez prendre connaissance des instructions d'utilisation avant d'appliquer les produits.

Maintenance des sols huilés-cirés

La maintenance du sol à l'aide d'une huile est recommandée au moins deux fois par an. Toutefois, l'importance de la maintenance dépend de l'usure de la couche supérieure du sol. Pour la maintenance continue de nos sols, nous recommandons **Saicos Ecoline Wax Care**. Un sol préalablement lavé avec **Ecoline Wash Care** doit être enduit uniformément avec **Ecoline Wax Care**. Appliquez l'huile avec une serpillière ou un chiffon plat, le long des planches. Le produit doit être appliqué sur toute la surface du sol jusqu'à ce que la couleur et la brillance soient uniformes. Après l'application, laissez sécher la surface. Si nécessaire, le traitement peut être répété. **Ecoline Wax Care** s'utilise sur les sols: de manière préventive, et dès les premiers signes d'usure de la surface du sol. La fréquence d'application dépend de l'usure du sol. Veuillez prendre connaissance des instructions d'utilisation avant d'appliquer les produits.

Maintenance permanente après installation et entretien périodique des sols huilés-cirés

Pour une protection préventive permanente des sols huilés immédiatement après l'installation et pour l'entretien périodique, les huiles ou les cires dures Saicos à teneur élevée en matières solides sont recommandées. La protection permanente du sol, qui ne peut être utilisée que pendant de longs intervalles, sert de protection supplémentaire du sol immédiatement après l'installation ou lors des travaux de maintenance. Appliquez l'huile avec une serpillière ou un chiffon plat, le long des planches. Le produit doit être appliqué sur toute la surface du sol jusqu'à ce que la couleur et la brillance soient uniformes. Après l'application, laissez sécher la surface. Veuillez prendre connaissance des instructions d'utilisation avant d'appliquer les produits. Le sol doit être surveillé. Dès l'apparition des symptômes suivants: ternissement de la couche superficielle, rayures superficielles, rugosité organoleptiquement perceptible de la couche superficielle, différences de ternissement du revêtement révélées par la différence entre les zones plus et moins utilisées, le sol doit être mis en maintenance. La décoloration, la couleur, l'apparence des dommages mécaniques. En cas d'utilisation de sols teintés, la couche colorante du sol ne doit pas être frottée. L'application opportune de produits d'entretien permettra d'utiliser le sol pendant longtemps sans avoir à effectuer des travaux de réparation mécanique tels que le ponçage ou le grattage. Dans le cas de la réparation de la couche supérieure, lorsque la couche de couleur sous-jacente n'est pas endommagée, on utilise des huiles incolores. Dans les situations où vous voulez rehausser, rafraîchir et approfondir la couleur, utilisez des huiles teintées, pour les sols blanchis à la chaux - des huiles blanches, pour les sols bruns - des huiles brunes. Les sols très endommagés, dont la couleur a été effacée, doivent être entretenus et réparés par des professionnels. La récupération ou la réparation de la couleur du sol est une procédure très compliquée et dans certains cas, elle est impossible. C'est pourquoi, pour ce type de travaux, il convient de faire appel à une entreprise professionnelle pour choisir la bonne marche à suivre. Lors de la restauration de la couleur du sol, il est important de se rappeler que le processus de huilage sur le chantier, dans la maison ou dans l'appartement est technologiquement différent du processus d'usine. Ainsi, l'effet obtenu peut différer de la finition d'usine. Certaines des couleurs de nos sols sont obtenues en modifiant la structure du bois. Pour ces sols, en cas de fort endommagement des couches protectrices (abrasion du sol dans la structure du bois), il y a un risque que la couleur du sol ne soit pas récupérée. Il est donc important que le sol soit correctement entretenu dès le début de son utilisation, afin d'éviter des modifications irréversibles du sol.

Entretien des sols vernis



L'entretien de base d'un sol verni est, comme pour un sol huilé, de le maintenir propre. Il convient ici d'appliquer les principes décrits ci-dessus dans la section „Entretien et utilisation des sols huilés ou vernis”. Pour l'entretien quotidien d'un sol verni, utilisez **Bona**. Pour le nettoyage et l'entretien quotidien, nous recommandons **Bona Cleaner**. **Bona Cleaner – Bona Parkett Cleaner** est un nettoyant condensé, légèrement alcalin, destiné à nettoyer les sols en bois et en liège vernis. Il est utilisé pour l'entretien et le nettoyage des sols très sales, sans enlever de la surface la couche de **Bona Polish** ou de **Bona Freshen Up**.

Entretien des sols vernis dans les espaces publics

Pour la protection et l'entretien d'un sol verni utilisé dans des lieux publics ou dans des espaces domestiques à forte fréquentation, nous recommandons **Bona Polish**. **Bona Polish – Parkett Polish** est un produit à base d'eau prêt à l'emploi renforcé en polyuréthane pour l'entretien des sols en bois vernis aussi bien dans les espaces résidentiels que publics. Avant d'utiliser **Bona**, il convient de prendre connaissance de la notice et des conditions d'utilisation jointes au produit.

Maintenance des sols vernis

Pour la protection et la maintenance d'un sol verni, nous recommandons **Bona Freshen Up**. **Bona Freshen Up** – est un traitement à base d'eau, prêt à l'emploi, pour la protection et la maintenance des sols en bois et en liège, vernis et pré-peints, aussi bien dans les espaces résidentiels que publics. Il renouvelle les surfaces de sol rayées et ternes, leur redonnant un aspect frais et les protégeant de l'abrasion.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à cette notice.

ATTENTION! Ce document n'est pas une garantie de qualité.

Le document de garantie est la carte de garantie qui doit être remise par le revendeur au moment de l'achat des marchandises.

Des informations supplémentaires sur le produit, les conditions de garantie, les caractéristiques du produit, les instructions d'installation et d'utilisation, la déclaration de performance et les informations d'entretien sont disponibles sur www.lareco.pl ou auprès du revendeur

Nous vous remercions d'avoir choisi le sol LARECO et nous vous souhaitons d'être satisfait de son utilisation quotidienne.

CONTACT

LARECO, Pologne, 17-300 Siemiatycze, ul. Kościuszki 69
Tél : +48 85 655 34 46, e-mail: info@lareco.pl, www.lareco.pl

